

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1166 CONCERNANT LE PERSONNEL

n° 1166

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 décembre 1951

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1952

Date du numéro
1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Murât (Pierre), receveur supérieur des Ti'ansmissions d'Outre-Mer, arrivé à E Djibouti le 17 décembre 1951, est nommé Chef du Service des P.T.T., pour compter 6 du 19 décembre 1951.